



Avant Programme
Concours de saut d'obstacles
Organisé par: La Fédération Tunisienne des Sports Equestres

Date: 14 Septembre 2014

Lieu: Club Sportif des Unités d'Intervention – Section Equestre la Soukra.

CONDITIONS GENERALES DU CONCOURS:

Le concours sera organisé conformément aux règlements suivants :

- Règlement général de la FEI, 23^{ème} édition, mise à jour au 1^{er} janvier 2014.
- Règlement FEI des concours de Saut d'Obstacles, 25^{ème} édition, mise à jour au 1^{er} janvier 2014.
- Règlement vétérinaire, 13^{ème} édition, mise à jour au 1^{er} janvier 2014.

ORGANISATEURS :

Fédération Tunisienne des Sports Equestres - Club Sportif des Unités d'Intervention – Section Equestre la Soukra.

COMITE D'ORGANISATION :

Président : Colonel Hassen El Elj
Organisateurs : Anis Sallami Mr Khaled El Ourghi
Trésorerie: Mr. Ridha Jemai Secrétariat: Melle. Thouraya Ayadi

JURY DE TERRAIN :

Président : M. Younes Bédoui Chronomètres : M. Abderrazak Boussaid
Membres : M. Rabeh Ilahi M.Lassad Rezguani
Chef Steward: M. Eid Ben Naceur
Steward: M. Lassad Hamdi M.Rochdi Maalaoui

CHEFS DE PISTE :

Chef de Piste : M. Habib Gallalou
Chef de Piste Adjoint : M. Abdelatif Marzouki

MEDECIN VÉTÉRINAIRE: Dr. Anis Mahmoudi

MEDECIN DU CONCOURS : Dr. Idriss Ben Souda

MARECHAL FERRANT : Mr. Chokri Mejri

PROGRAMME DU CONCOURS

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 2014:

08h30: Reconnaissance de la piste : Epreuve 1 : Epreuve initiation (60 cm)

10h00: Reconnaissance de la piste : Epreuve 2: Epreuve préparatoire I (80 cm)

15h00: Reconnaissance de la piste : Epreuve 3: Epreuve préparatoire II + Jeunes Chevaux (95 cm)

16h00: Reconnaissance de la piste : Epreuve 4 : CSO * (105 cm)

17h00: Reconnaissance de la piste : Epreuve 5 : CSO ** (115 cm)

18h00: Reconnaissance de la piste : Epreuve 6 : CSO *** (125 cm)

Les chevaux doivent être pucés et enregistrés à la F.T.S.E

et devront être accompagnés de leurs documents d'identification qui pourront être demandé à tout moment par le jury.

N.B : Les horaires des épreuves pourront être modifiés en fonction du nombre des engagés.

Le lieu du concours pourra être modifié selon la disponibilité des terrains de compétitions.

Les épreuves compteront pour la pré sélection des championnats maghrébins.

SPECIFICATIONS TECHNIQUES DU CONCOURS

DEROULEMENT

Extérieur

PISTE DU CONCOURS

Dimensions : 85 x 45 m

Nature : Sable

TERRAINS D'ECHAUFFEMENT

Dimensions : 60 x 25 m

Nature : Sable

FICHES DE SECURITE :

OLAF PETERSON

MATERIEL DE CHRONOMETRAGE :

TAG HEUER

ENGAGEMENTS :

Les inscriptions au concours ne peuvent se faire que sur le site web de la FTSE : www.ftse-tn.com **Avant Vendredi 12 Août 2014 à minuit.**

Date limite pour le règlement des engagements au secrétariat de la FTSE; **Avenue de l'UMA, Immeuble Nesma Apt2 RDC: Avant Samedi 13 Août 2014 à 12h.**

Frais :

15 Dinars pour les épreuves initiation et préparatoire, 10 Dinars pour le second engagement

20 Dinars pour les épreuves CSO

Les engagements terrain ou les modifications des engagements sont possibles une demi-heure avant le démarrage de la reconnaissance de l'épreuve concernée, **dans ce cas les frais d'engagement seront doublés. Les engagés terrain passeront en début d'épreuve.**

SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES EPREUVES

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 2014 :

EPREUVE 1 - CSO INITIATION :

<u>Date et heure :</u>	14 Septembre 2014 à 08h30
<u>Catégorie de Cavaliers :</u>	Licence Initiation
<u>Catégorie de Chevaux :</u>	Toutes catégories de chevaux
<u>Barème :</u>	Barème temps idéal ⁽²⁾
<u>Vitesse :</u>	325m/minute
<u>Hauteur Max:</u>	60 cm
<u>Largeur Max :</u>	70 cm

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe
Du 2 ^{ème} au 10 ^{ème}	Médaille

(2) Barème temps idéal

- Le temps idéal du parcours doit être fixé et annoncé à la fin de l'épreuve.
- La vitesse et la ligne du parcours idéal, sur la base desquels le temps idéal est calculé, doivent être indiquées sur le plan du parcours.
- Tout dépassement en dessus ou en dessous du temps idéal est calculé à raison d'un point de pénalité par seconde ou fraction de seconde.
- Les cavaliers sont classés selon :
 - 1- Les pénalités dans le parcours
 - 2- Les pénalités calculées par rapport au temps idéal
- En cas d'égalité de points, le cavalier le plus proche du temps idéal sera le mieux classé.
- Chaque concurrent qui dépasse le temps maximum (le double du temps idéal), est éliminé.

EPREUVE 2 : Préparatoire I

<u>Date et heure :</u>	14 Septembre 2014 à 10h00
<u>Catégorie de Cavaliers :</u>	Licence Qualification
<u>Catégorie de Chevaux:</u>	Toute catégorie de chevaux.
<u>Barème :</u>	Barème en deux phases à temps différé (Art.274.5.6)
<u>Vitesse :</u>	325 m/mn
<u>Hauteur:</u>	Max 80 cm
<u>Largeur :</u>	Max 90 cm

Classement Chevaux	Prix
1 ^{er}	Coupe+ Médaille
2 ^{ème} au 5 ^{ème}	Médaille
Classement Poney	Prix
1 ^{er}	Coupe+ Médaille
2 ^{ème} au 5 ^{ème}	Médaille

EPREUVE 3: Epreuve Préparatoire II & Jeunes Chevaux

<u>Date et heure :</u>	14 Septembre 2014 à 15h00
<u>Catégorie de Cavaliers :</u>	Epreuve Préparatoire II : Licence Qualification / Licence Compétition Epreuve Jeunes Chevaux : Licence Compétition
<u>Catégorie de Chevaux:</u>	Epreuve Préparatoire II : Toutes catégories de chevaux de 4 ans et plus Epreuve Jeunes Chevaux : Jeunes Chevaux ⁽³⁾
<u>Barème :</u>	Epreuve Préparatoire II : Barème en deux phases à temps différé (Art.274.5.6) Epreuve Jeunes Chevaux : Barème A sans chrono sans Barrage (Art. 238.1.1)
<u>Vitesse :</u>	325 m/min
<u>Hauteur:</u>	Max 95 cm
<u>Largeur :</u>	Max 105 cm

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe+ Médaille
2 ^{ème} au 5 ^{ème}	Médaille

Dotation Jeunes Chevaux :

Une somme de 300 dinars sera répartie en parts égales entre tous les cavaliers ayant effectué un parcours sans faute avec un plafond de 100 dinars / Cavalier.

(2) Un tirage au sort distinct sera effectué pour l'épreuve Jeunes chevaux et l'épreuve préparatoire II, les jeunes chevaux passeront en premier.

(3) Le règlement Jeunes chevaux est disponible sur le site de la FTSE.

Pour les Jeunes Chevaux en concours ; Les protections des postérieurs doivent respecter les critères suivants :

- Longueur intérieure maximale de **16 cm.**
- Largeur extérieure des attaches minimale de **5 cm.**
- L'intérieur de la protection doit être lisse; (une couverture avec par exemple de la peau de mouton peut être utilisée, pour autant que cette couverture n'est pas rude ou blessante, la fixation doit être de type Velcro non élastique.
- Aucun crochet ou courroies ne peuvent être utilisés.
- La partie rigide arrondie de la protection doit être positionnée autour de l'intérieur du boulet.
- Aucun élément supplémentaire ne peut être utilisé avec les protections (**Article 257.2.4**).
-

EPREUVE 4: CSO *

Date et heure : 14 Septembre 2014 à 16h00

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe + Médaille + 150DT
2 ^{ème}	Médaille + 100DT

Catégorie de Cavaliers : **Licence Qualification, Licence Compétition**

Catégorie de Chevaux: Toute catégorie de chevaux de 5 ans et plus

Barème : Barème en deux phases à temps différé (**Art.274.5.6**)

Vitesse : 350 m/mn

Hauteur: Max 105 cm

Largeur : Max 115 cm

3 ^{ème}	Médaille + 75DT
4 ^{ème}	Médaille + 50DT
5 ^{ème}	Médaille + 25DT
Dotation Totale	400 Dinars

EPREUVE 5: CSO **

Date et heure : 14 Septembre 2014 à 17h00

Catégorie de Cavaliers : **Licence Compétition**

Catégorie de Chevaux: Toute catégorie de chevaux de 5 ans et plus

Barème : Barème en deux phases à temps différé (**Art.274.5.6**)

Vitesse : 350 m/mn

Hauteur: Max 115 cm

Largeur : Max 120 cm

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe + Médaille + 200DT
2 ^{ème}	Médaille + 150DT
3 ^{ème}	Médaille + 100DT
4 ^{ème}	Médaille + 80DT
5 ^{ème}	Médaille + 70DT
Dotation Totale	600 Dinars

EPREUVE 6: CSO ***

Date et heure : 14 Septembre 2014 à 18h00

Catégorie de Cavaliers : **Licence Compétition**

Catégorie de Chevaux: Toute catégorie de chevaux de 6 ans et plus

Barème : Barème A avec chrono avec Barrage (**Art. 238.2.2**)

Vitesse : 350 m/mn

Hauteur: Max 125 cm

Largeur : Max 135 cm

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe + Médaille + 300 DT
2 ^{ème}	Médaille + 250 DT
3 ^{ème}	Médaille + 200 DT
4 ^{ème}	Médaille +150 DT
5 ^{ème}	Médaille + 100 DT
Dotation Totale	1 000 Dinars

ANNEXE

Réclamations

Toute réclamation, pour être valable, doit être faite par écrit, accompagnée d'une caution équivalente à 30 DT et déposée auprès du président du jury dans Les 30 minutes après la proclamation des résultats.

Docteur, vétérinaire et maréchal ferrant

Une liste des services médicaux et vétérinaires d'urgence sera communiquée aux participants à leur arrivée sur le site du concours.

Les soins médicaux, les soins vétérinaires ainsi que les services de maréchalerie seront à la charge des participants. Le comité organisateur n'interviendra pas dans les règlements.

Toutes les dispositions médicales et vétérinaires sont soumises aux conditions sanitaires médicales et vétérinaires tunisiennes ainsi qu'aux règles et Dispositions légales organisant l'exercice de la médecine et de la médecine vétérinaire en Tunisie.

Assurance

Tout propriétaire de cheval ou cavalier, est seul responsable de tout dommage cause par lui, ses employés, ses auxiliaires ainsi que par son cheval a un tiers.

Tout cavalier ou propriétaire est donc amené à contracter une assurance responsabilité civile (RC) couvrant suffisamment toute participation à des concours

Equestres nationaux ou organise a l'étranger et de maintenir cette police en vigueur.

Le comité organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident.

Organisation du concours

Dans des circonstances exceptionnelles, ainsi qu'avec l'approbation du jury de terrain, le comité organisateur se réserve le droit de modifier le programme

Pour clarifier des problèmes ou des affaires causées par des omissions ou à cause de circonstances non prévues. De telles modifications doivent être Communiquées à tous les concurrents et officiels, dès que possible, et notifiées au secrétaire général par le président du jury.

Prélèvements pour la recherche de produits interdits

Des contrôles réguliers seront effectués lors des compétitions, le prélèvement d'échantillon est recommandé sur toutes les épreuves.

La désignation et le nombre des chevaux à contrôler est à la discrétion du délégué vétérinaire (président de la commission vétérinaire) et du président du Jury.